



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La réfection du deuxième débarcadère commence aujourd'hui

Travaux d'assainissement au port de Neuchâtel

Les travaux de réfection débutent aujourd'hui pour le deuxième débarcadère principal du port de Neuchâtel. La dalle en béton, longue de 40 mètres, sera remplacée avec des piliers renforcés. L'an dernier à pareille époque, les mêmes travaux ont été effectués sur le débarcadère voisin. Ce chantier en deux temps permet de ne pas entraver l'utilisation hivernale du port (*voir le plan ci-dessous*).

« Le port de Neuchâtel revêt une importance touristique évidente pour notre ville et sa région. C'est pourquoi il est crucial de maintenir une infrastructure de qualité répondant aux normes de sécurité », indique le conseiller communal Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et énergies. En 2014, les services de la Ville avaient constaté que les deux débarcadères centraux en béton étaient très usés. Pour garantir la sécurité des usagers, une limitation de charge avait été imposée de manière préventive.

Avec l'approbation du Conseil général, qui a débloqué un crédit de 852'702 francs (TTC) en mai 2015, la Ville procède à un assainissement en deux temps, en automne-hiver 2015 et 2016, afin que la Société de navigation LNM puisse assurer sa saison hivernale avec un débarcadère opérationnel.

Les travaux du deuxième ouvrage, qui ont débuté mardi, consistent à remplacer la dalle de 40 mètres de long par une nouvelle structure en béton de 22 centimètres d'épaisseur contre 13.5 actuellement. Les piliers sur lesquels repose la dalle seront rénovés de façon à éviter la corrosion. Les travaux de gros-œuvre devraient durer jusqu'à Noël, et l'ensemble sera achevé courant février. Pour éviter de générer du trafic, l'ensemble des transports liés à ce chantier s'effectue par voie lacustre.

Neuchâtel, le 2 novembre 2016

Direction des Infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur des Infrastructures et énergies, 032 717 72 01, pascal.sandoz@ne.ch

Antoine Benacloche, ingénieur communal, 032 717 76 12, antoine.benacloche@ne.ch

NB : L'an dernier, le débarcadère n°2 a été refait, aujourd'hui le chantier concerne le n°3.



Les débarcadères du Port de Neuchâtel